



PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE 100 MILLIARDS DE DOLLARS AMÉRICAINS

AVANT-PROPOS DE L'HONORABLE MINISTRE JONATHAN WILKINSON ET DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT JOCHEN FLASBARTH SUR L'OBJECTIF DE 100 MILLIARDS DE DOLLARS AMÉRICAIS

En juillet 2021, nous avons accepté l'invitation d'Alok Sharma, président désigné de la COP26, afin de codiriger le processus d'élaboration d'un Plan de mise en œuvre du financement de la lutte contre les changements climatiques, démontrant comment et quand les pays développés atteindront l'objectif de 100 milliards de dollars américains. Bien que le Plan de mise en œuvre soit un produit commun à tous les pays développés, nous souhaitons également profiter de l'occasion pour ajouter à ce produit nos propres remarques et observations issues du processus que nous avons mené au cours des quatre derniers mois jusqu'à la finalisation de ce produit.

Le financement de la lutte contre les changements climatiques joue un rôle essentiel pour aider les pays en développement à faire face aux changements climatiques. Nous reconnaissons l'importance d'atteindre l'objectif que nous avons fixé en 2009, et réaffirmé et étendu en 2015, de mobiliser conjointement 100 milliards de dollars américains par an d'ici 2020 et jusqu'en 2025, pour répondre aux besoins des pays en développement dans le contexte de mesures d'atténuation importantes et de transparence sur la mise en œuvre.

Au cours de la dernière décennie, nous avons constaté que les pays développés sont restés déterminés à atteindre l'objectif de 100 milliards de dollars américains. Depuis que cet objectif a été fixé en 2009, les pays développés ont considérablement augmenté leur soutien aux pays en développement. Cependant, au cours des derniers mois, nous avons entendu des inquiétudes croissantes concernant le fait que l'objectif de 100 milliards de dollars américains n'a pas été atteint en 2020. Nous partageons la déception à cet égard. Même si les chiffres définitifs pour 2020 ne sont pas encore disponibles, il devient apparent que les pays développés n'auront pas mobilisé conjointement 100 milliards de dollars américains cette année-là. Les pays développés restent fermement déterminés à atteindre cet objectif. Ceci est particulièrement important car l'objectif a été fixé dans le contexte des engagements des pays en développement à lutter contre le changement climatique en soutenant les mesures d'atténuation, et en reconnaissance de la nécessité d'accroître la capacité des pays à s'adapter aux effets néfastes du changement climatique. Par conséquent, alors que nous continuons d'exhorter tous les pays à accroître l'ambition de leurs contributions déterminées au niveau national, l'importance d'atteindre cet objectif ne peut être surestimée.

Dans ce contexte, nous avons codirigé ces derniers mois un processus visant à encourager des engagements supplémentaires en matière de financement de lutte contre les changements climatiques avant la COP26 et à démontrer comment et quand les pays développés atteindront l'objectif de 100 milliards de dollars américains. Ce faisant, nous avons été soutenus par l'ensemble des pays développés qui contribuent au financement de la lutte contre les changements climatiques. Nous savons qu'il est essentiel de disposer d'un plan de mise en œuvre transparent et fondé sur la consultation montrant comment et quand l'objectif sera atteint. C'est précisément ce que vise le présent Plan de mise en œuvre, à savoir préciser quand et comment l'objectif de 100 milliards de dollars américains sera atteint, avec le plus de transparence possible. Nous sommes conscients que des travaux supplémentaires sont nécessaires d'ici 2025.

Dans le cadre de ce processus, les pays développés se sont efforcés d'augmenter leurs engagements en matière de financement de lutte contre les changements climatiques, avec de nouveaux engagements d'envergure de la part d'un certain nombre de pays, afin de garantir que les ambitions en matière de financement de la lutte contre les changements climatiques n'ont jamais été aussi élevées. Par ailleurs, des données prospectives sur le financement de la lutte contre les changements climatiques ont été recueillies auprès des pays développés et des banques multilatérales de développement (BMD) au cours des dernières semaines, et nous avons travaillé avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et leur analyse d'experts pour développer des estimations prospectives globales du financement climatique en 2021-25 pour parvenir à une estimation du moment où nous atteindrons l'objectif. En outre, nous avons mené des activités de sensibilisation auprès des pays développés et en développement afin de mieux comprendre les attentes envers le Plan.

Le Plan de mise en œuvre reflète ces efforts collectifs. Il illustre les progrès réalisés à ce jour, indique que nous prévoyons que les pays développés feront des progrès significatifs vers l'objectif de 100 milliards de dollars américains en 2022 et exprimons la confiance qu'il sera atteint en 2023. Les données nous donnent également l'assurance que nous serons probablement en mesure de mobiliser plus de 100 milliards de dollars américains par an par la suite. Cette projection est basée sur les engagements des pays développés en date du 20 octobre 2021. Nous recommandons que les pays développés continuent, en étroite coopération avec les bénéficiaires, à honorer ces engagements dans la perspective de la COP26 et après, y compris par le biais de la mobilisation d'un financement privé accru. Grâce à nos efforts collectifs, aux côtés des BMD et de l'OCDE, nous nous sommes efforcés de garantir la robustesse de ces projections, tout en reconnaissant les difficultés liées aux données prévisionnelles et aux cycles budgétaires.

L'atteinte de l'objectif de 100 milliards de dollars américains est bien sûr essentielle, mais il y a d'autres facteurs qui revêtent une grande importance en matière de financement de la lutte contre les changements climatiques. Pour cette raison, le présent Plan de mise en œuvre comprend un certain nombre de principes directeurs en ce qui concerne les actions collectives que les pays développés considèrent comme importantes sur la base de ce que nous avons entendu au cours de nos activités de sensibilisation. Ces actions nous aideront à atteindre notre objectif et à augmenter progressivement le financement de la lutte contre les changements climatiques, notamment en matière d'adaptation et de financement par subventions, de transparence, de prévisibilité et de financement privé mobilisé. Il est important de noter que ces travaux ne remplacent pas les processus connexes en cours, tels que ceux du Taskforce on Access to Climate Finance, dirigé par le Royaume-Uni et la République des îles Fidji, ni ceux de l'envoyé spécial des Nations unies pour le financement de l'action climatique, Mark Carney, dans l'accélération de l'alignement et de l'augmentation des investissements du secteur privé à l'appui de l'Accord de Paris. Dans ce contexte, nous notons également qu'il faut poursuivre les travaux sur toutes ces questions importantes dans les mois et les années à venir.

Grâce à ces efforts, les pays développés démontrent qu'ils demeurent déterminés à atteindre et à réaliser l'objectif de 100 milliards de dollars américains. Nous nous attendons à ce que nos efforts de mobilisation créent un élan positif pour l'action climatique dans les semaines et les mois à venir.

Comme nous l'avons entendu lors de nos consultations, la transparence et la prévisibilité sont essentielles et nous encourageons donc les pays développés et les BMD qui ne l'ont pas encore fait à continuer de présenter des engagements pluriannuels afin de garantir la prévisibilité du financement de la lutte contre les changements climatiques. Nous recommandons également que l'OCDE poursuive sur une base régulière son analyse des flux de financement de la lutte contre les changements climatiques afin de soutenir les efforts des pays développés.

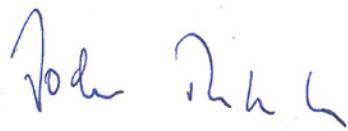
Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué à cet effort, y compris l'OCDE et la Suède qui ont grandement soutenu la contribution technique et analytique qui a rendu ce Plan de mise en œuvre possible.

Nous nous réjouissons de poursuivre la conversation lors de la COP26.



L'honorable Jonathan Wilkinson

Ministre de l'Environnement et
du Changement climatique Canada



S.E. Jochen Flasbarth

Secrétaire d'État, ministère fédéral
de l'Environnement, Allemagne

SOMMAIRE

Les pays développés restent fermement déterminés à atteindre l'objectif annuel des 100 milliards de dollars américains dès que possible et jusqu'en 2025. À cet égard, les pays développés, sous la direction conjointe du ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada, Jonathan Wilkinson, et du secrétaire d'État allemand au ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sûreté nucléaire, Jochen Flasbarth, ont préparé un Plan de mise en œuvre prospectif sur l'objectif des 100 milliards de dollars américains jusqu'en 2025. Sur la base de l'analyse de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) des récents engagement en matière de financement de la lutte contre les changements climatiques et des niveaux historiques de financement de la lutte contre les changements climatiques, les perspectives jusqu'en 2025 montrent une tendance positive, les pays développés feront des progrès significatifs vers l'objectif des 100 milliards de dollars américains en 2022 et donnent confiance qu'il sera atteint en 2023. Les données nous donnent également confiance que nous allons probablement être en mesure de mobiliser plus de 100 milliards de dollars américains par an par la suite. Pour atteindre efficacement cet objectif, les principes directeurs pour les actions collectives des pays développés sont exposés dans ce Plan.

1. INTRODUCTION

En 2009, lors de la Conférence des Parties (COP) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à Copenhague (COP15), les Parties des pays développés se sont engagés, dans le contexte de mesures d'atténuation significatives et de transparence sur la mise en œuvre, à atteindre l'objectif de mobiliser conjointement 100 milliards de dollars américains par an en 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement.¹ À cet égard, les Parties ont précisé que le financement proviendrait d'une grande variété de sources, publiques et privées, bilatérales et multilatérales, y compris d'autres sources de financement. L'objectif de financement de la lutte contre les changements climatiques a ensuite été formellement reconnu par la Conférence des Parties de la CCNUCC lors de la COP16 à Cancun.² Lors de la COP21 à Paris, les Parties ont prolongé l'objectif des 100 milliards de dollars américains jusqu'en 2025.³

En 2016 et en réponse à la décision 1/CP.21 de la COP21, les pays développés ont fourni une feuille de route sur les facteurs clés et les voies à suivre pour atteindre l'objectif des 100 milliards de dollars américains. La feuille de route indique que les pays développés sont en bonne voie pour atteindre l'objectif de financement de la lutte contre les changements climatiques en 2020. Depuis 2015, l'OCDE analyse régulièrement les progrès accomplis vers l'objectif de financement de la lutte contre les changements climatiques. Le dernier rapport de l'OCDE pour 2019⁴, publié le 17 septembre 2021, indique que même si le financement de la lutte contre les changements climatiques fourni et mobilisé a montré une tendance stable à la hausse, on verra très probablement que l'objectif des 100 milliards de dollars américains n'aura pas été atteint en 2020 lorsque les données seront disponibles.

Dans ce contexte, et conformément à notre engagement continu à l'égard de l'objectif des 100 milliards de dollars américains jusqu'en 2025, le président désigné de la COP26, Alok Sharma, a chargé le ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada, Jonathan Wilkinson, et le secrétaire d'État allemand au ministère de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et de la Sécurité nucléaire, Jochen Flasbarth, soutenus par l'ensemble de la communauté des contributeurs au financement de la lutte contre les changements climatiques, de codiriger un processus ayant pour objectif d'assurer la confiance des pays développés dans la réalisation de l'objectif des 100 milliards de dollars américains jusqu'en 2025 et de fournir un plan de mise en œuvre collectif et prospectif. Le Plan de mise en œuvre présente les progrès réalisés à ce jour par rapport à l'objectif des 100 milliards de dollars américains, la trajectoire estimée du financement de la lutte contre les changements climatiques de 2021 à 2025, en tenant compte des nouvelles promesses de financement de la lutte contre les changements climatiques des pays développés et des banques multilatérales de développement (BMD), ainsi que des actions qualitatives collectives visant à respecter l'engagement financier.

¹ Décision 2/CP.15

² Décision 1/CP.16

³ Décision 1/CP.21

⁴ [Financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés : Tendances agrégées mises à jour avec les données de 2019](#)

2. PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

En 2015, les pays développés et les BMD ont fait des promesses et des annonces importantes sur l'augmentation du financement de la lutte contre les changements climatiques à l'horizon 2020. En 2016, en réponse à la décision de Paris 1/CP.21 au paragraphe 11⁴, les pays développés ont livré une feuille de route pour atteindre l'objectif des 100 milliards de dollars américains⁵. Cette feuille de route indiquait que les pays développés étaient en bonne voie pour atteindre l'objectif des 100 milliards de dollars américains d'ici 2020, prévoyant que le financement public atteindrait 67 milliards de dollars américains tandis que les 33 milliards de dollars américains restants seraient fournis par des financements privés mobilisés, dans l'hypothèse d'une augmentation des taux de mobilisation. La feuille de route n'a jamais été une prédiction ferme, mais un cliché pris dans le temps indiquant les développements possibles sur la base des meilleures données et hypothèses disponibles. Cependant, la feuille de route n'incluait pas une approche coordonnée sur la manière de mobiliser les financements privés nécessaires pour atteindre l'objectif des 100 milliards de dollars américains.

D'après les estimations récentes de l'OCDE, le financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés a passé de 58,5 milliards de dollars américains en 2016 à 79,6 milliards de dollars américains en 2019. Cela représente une augmentation globale depuis l'engagement de l'objectif des 100 milliards de dollars américains en 2009, où le financement climatique collectif a atteint 30 milliards de dollars américains pour la période 2010-2012. Sur la base de ce statut, une augmentation annuelle de plus de 20 milliards de dollars américains serait nécessaire pour atteindre l'objectif des 100 milliards de dollars américains pour 2020. Alors que le résultat de l'objectif des 100 milliards de dollars ne sera pas connu avant 2022⁶, les tendances récentes montrent qu'il semble peu probable. Bien que cette tendance ne soit pas conforme à nos attentes, elle représente tout de même un effort important de la part des pays développés, d'autant plus que la majorité des financements provenaient des finances publiques, tandis que la mobilisation des financements privés a sous-performé par rapport aux attentes.

En ce qui concerne la structure du financement de la lutte contre les changements climatiques, les observations suivantes de l'OCDE sont à noter :

- 62,9 milliards de dollars américains provenaient de sources publiques en 2019, conformément aux projections de la feuille de route 2016, et 4 milliards de dollars américains supplémentaires sont nécessaires en 2020 pour atteindre les projections.
- Le financement de l'adaptation a doublé par rapport aux niveaux de 2013 pour atteindre 20,1 milliards de dollars américains en 2019. S'établissant à 50,8 milliards de dollars américains, le financement de l'atténuation représentait encore près des deux tiers du total des financements climatiques fournis et mobilisés par les pays développés en 2019⁷.

⁵ Roadmap to the US\$100 Billion (anglais seulement), <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/climate-finance-roadmap-to-us100-billion.pdf>

⁶ Il s'agit d'une réalité technique en raison du temps nécessaire pour collecter et rassembler les données.

⁷ Les financements climatiques dédiés aux questions transversales ont atteint 8,7 milliards de dollars américains en 2019.

- Par ailleurs, en 2019, le financement par subventions publiques a continué d'augmenter et a atteint 16,7 milliards de dollars américains. Les parts représentées par des prêts (y compris les prêts concessionnels et non concessionnels) et des subventions étaient respectivement de 71 % et 27 % du total des financements publics pour les changements climatiques (hormis les crédits à l'exportation) fournis en 2019.
- Les financements privés mobilisés sont restés plus ou moins stables durant la période 2017-2019 à un peu plus de 14 milliards de dollars américains, soit un déficit de 19 milliards de dollars américains par rapport aux projections de la feuille de route de 2016.

Bien qu'il soit peu probable que l'objectif des 100 milliards de dollars américains soit atteint d'ici 2020, un certain nombre de développements positifs ont été observés ces dernières années. Le Fonds vert pour le climat est un véhicule essentiel pour la prestation du financement de la lutte contre les changements climatiques et le soutien aux actions d'atténuation et d'adaptation dans la poursuite des objectifs de l'Accord de Paris. Depuis 2015, le Fonds est devenu pleinement opérationnel et, au cours de cette période, le Conseil a alloué 10 milliards de dollars américains à 190 projets. En 2019 et 2020, les pays développés ont promis environ 10 milliards de dollars américains pour le premier processus officiel de reconstitution du Fonds vert pour le climat. Les pays développés ont également apporté des contributions financières substantielles aux autres fonds du mécanisme financier de la CCNUCC et de l'Accord de Paris. Les BMD ont plus que doublé leur financement climatique entre 2013 et 2019, et le montant attribué aux pays développés est passé de 13 milliards de dollars à 30 milliards de dollars au cours de cette période.

Les pays développés ont également déployé des efforts concertés pour améliorer la transparence du financement de la lutte contre les changements climatiques afin de mieux comprendre le montant des fonds mobilisés par les interventions publiques. Notamment, sous un mandat de haut niveau des ministres, le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE a développé une norme internationale pour mesurer les montants mobilisés auprès du secteur privé par des interventions officielles de financement du développement, y compris pour les changements climatiques. Cette méthodologie est utilisée pour comptabiliser le financement privé mobilisé pour la lutte contre les changements climatiques par des interventions financières publiques des pays développés dans le cadre de l'objectif des 100 milliards de dollars, et attribué à celles-ci. Cependant, des lacunes importantes subsistent, telles que le manque de méthodologies pour estimer les financements privés mobilisés par le biais de l'assistance technique et des interventions fondées sur les politiques.

Bien que ces avancées importantes aient été réalisées, il reste des défis à relever pour atteindre l'objectif collectif des 100 milliards de dollars américains pour le financement de la lutte contre les changements climatiques. Notamment, tous les pays développés doivent redoubler d'efforts pour atteindre cet objectif. En outre, l'ampleur de la mobilisation des financements privés n'est pas celle qui était prévue dans la feuille de route, puisqu'elle est restée pratiquement inchangée entre 2017 et 2019. Cela démontre que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour améliorer l'efficacité de la mobilisation du financement privé des interventions publiques. Il est également clair que malgré une augmentation relative du financement de l'adaptation, il reste encore du travail à faire pour augmenter le financement de l'adaptation, qui reste à la traîne par rapport au financement de l'atténuation. Des efforts supplémentaires sont requis pour augmenter la quantité et l'accessibilité du financement climatique de l'adaptation, en particulier pour les pays et les communautés les plus pauvres et les plus vulnérables.

3. TRAJECTOIRE DU FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DE 2021 À 2025

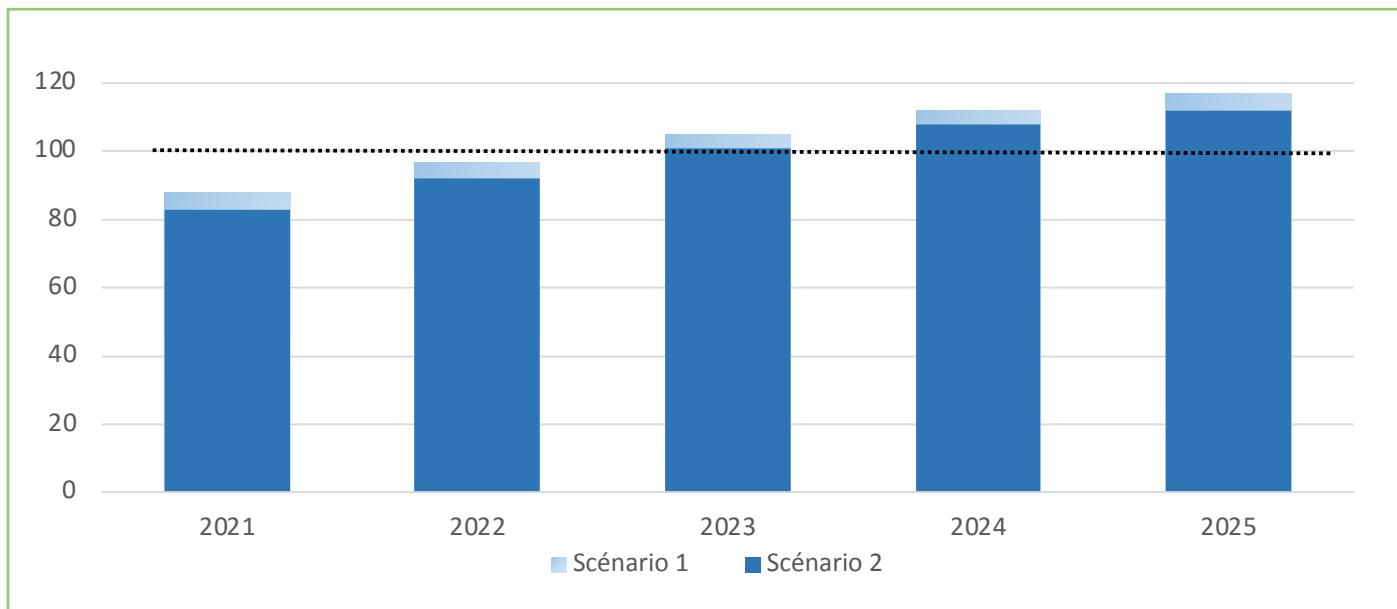
Afin d'atteindre l'objectif des 100 milliards de dollars américains d'ici 2025, un certain nombre de pays développés ont établi des plans pour augmenter leur financement de la lutte contre les changements climatiques.

Les BMD réorientent également leurs activités pour soutenir les pays en développement dans leurs efforts de décarbonisation du développement économique et social et de renforcement de la résilience et de l'adaptation aux effets des changements climatiques. En septembre 2019, les BMD ont annoncé leurs objectifs annuels d'action climatique pour 2025 : elles visent à fournir au moins 65 milliards de dollars américains de financement de la lutte contre les changements climatiques au total à partir de toutes les ressources propres des BMD, dont 50 milliards de dollars américains pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire; et une augmentation du financement de l'adaptation à 18 milliards de dollars américains. Les BMD ont également annoncé qu'elles espéraient que leurs efforts permettraient de mobiliser 40 milliards de dollars américains par année d'investissements liés aux changements climatiques d'ici 2025 auprès d'investisseurs du secteur privé⁸. Plusieurs des plus grandes BMD ont également annoncé d'importantes augmentations de leurs objectifs institutionnels en matière de financement de la lutte contre les changements climatiques, ainsi que des dates pour aligner leurs opérations sur l'Accord de Paris.

En se basant sur l'augmentation récente des engagements et sur les niveaux historiques de financement de la lutte contre les changements climatiques des pays développés qui n'ont pas renouvelé leur engagement cette année, l'OCDE a entrepris une analyse des niveaux annuels de financement de la lutte contre les changements climatiques prévus entre 2021 et 2025. Il est important de noter que les estimations agrégées sont indicatives d'autant plus que les engagements à plus long terme sont souvent soumis à l'approbation parlementaire annuelle. Cette analyse suggère que **les perspectives jusqu'en 2025 montrent une tendance positive du financement climatique public, que les pays développés feront des progrès significatifs vers l'objectif de 100 milliards de dollars américains en 2022 et donneront confiance qu'il sera atteint en 2023**. Les données donnent également confiance qu'il sera probable de mobiliser plus de 100 milliards de dollars américains par an par la suite. Ces projections au-delà des 100 milliards de dollars américains ne changent aucunement la nature de l'objectif lui-même.

⁸ Seule la part du financement public multilatéral allant aux pays en développement et attribuable aux pays développés est comptabilisée dans le Plan de mise en œuvre.

Figure 1. Projections annuelles vers l'objectif de 100 milliards de dollars américains



Les pays développés constatent qu'il est anticipé que le financement de la lutte contre les changements climatiques proviendra en grande partie de sources publiques, le financement public s'accroissant progressivement en 2023 et augmentant en 2025. La proportion du financement public qui vise la mobilisation du financement privé et l'efficacité de cette mobilisation auront un impact sur l'ampleur du financement privé mobilisé pour atteindre l'objectif des 100 milliards de dollars américains. Ce Plan de mise en œuvre s'appuie sur deux scénarios différents pour le financement privé. Le premier projette la mobilisation sur la base du ratio public/privé minimum observé au cours de la période 2016-2019. Ceci est montré dans le scénario 1. Le second part du principe que, si le financement privé continue d'augmenter, il le fait plus lentement et à partir d'un niveau moins élevé, reflétant la situation macroéconomique, des contraintes potentielles du point de vue de la capacité ainsi qu'un changement dans la composition du financement public fourni et suivant l'hypothèse que les taux de mobilisation du financement privé n'augmenteront pas. Ceci est montré dans le scénario 2. Cependant, ces estimations pourraient être dépassées avec des taux de mobilisation différents et les actions entreprises par les pays développés et les bénéficiaires.

En raison des difficultés rencontrées pour fournir des renseignements financiers prospectifs, les données ne sont pas suffisantes pour permettre au présent Plan de mise en œuvre de projeter la part de financement pour l'adaptation et l'atténuation d'une manière robuste. Toutefois, ce processus a montré qu'un certain nombre de pays développés augmentent le financement de l'adaptation dans le cadre de leurs engagements en matière de financement de la lutte contre les changements climatiques. Par exemple, de nombreux pays développés ont fixé un objectif dans le cadre de leur engagement pour le financement de l'adaptation, et plusieurs ont augmenté cet objectif dans le cadre de leur nouvelle promesse de financement de la lutte contre les changements climatiques. Ces intentions permettent de croire que l'ampleur du financement de l'adaptation continuera d'augmenter.

Ces projections fournissent un cliché pris dans le temps sur la base des données actuellement disponibles. Sur la base des consultations menées par le ministre Wilkinson et le secrétaire d'État Flasbarth, des engagements supplémentaires de la part des pays développés sont attendus cette année, mais ils n'étaient pas encore prêts

à être inclus dans l'analyse au moment de la publication. Ces engagements supplémentaires permettraient d'augmenter encore les projections ci-dessus. Des renseignements sur la méthodologie et les hypothèses utilisées pour réaliser ces projections, en particulier sur la mobilisation du secteur privé, se trouvent dans la note méthodologique de l'OCDE⁹. Il est important de noter que la capacité collective à atteindre l'objectif continue de dépendre d'un certain nombre de facteurs comme le rendement des fonds climatiques, la demande des pays en développement, les interventions politiques, de solides filières de projets bancables et des facteurs économiques indirects mondiaux et locaux.

Alors que les perspectives à l'horizon 2025 montrent une augmentation annuelle continue du financement de la lutte contre les changements climatiques et que les pays développés dépasseront collectivement l'objectif des 100 milliards de dollars américains, les pays développés reconnaissent que la réalisation de cet objectif est retardée.

4. REGARD VERS L'AVENIR : ACTIONS COLLECTIVES DES PAYS DÉVELOPPÉS

Pour soutenir la trajectoire prévue du financement de la lutte contre les changements climatiques jusqu'en 2025, les pays développés doivent entreprendre une série de mesures afin de s'assurer qu'ils rencontrent l'objectif des 100 milliards de dollars américains, qu'ils répondent aux priorités exprimées par les pays en développement et qu'ils s'appuient sur leur expérience antérieure pour fournir un financement climatique plus efficace et bonifié. Sur la base des consultations menées par le ministre Wilkinson et le secrétaire d'État Flasbarth, ce Plan de mise en œuvre se concentre sur certains éléments clés discutés avec les pays développés et en développement et il les renforce par des principes directeurs pour des actions collectives :

- 1. Accroître l'ampleur du financement de la lutte contre les changements climatiques :** Les pays développés restent pleinement engagés dans l'objectif de mobiliser conjointement 100 milliards de dollars américains par an dès que possible et jusqu'en 2025¹⁰. Afin d'accroître l'ampleur du financement de la lutte contre les changements climatiques et d'atteindre l'objectif des 100 milliards de dollars américains, les pays développés continueront d'augmenter régulièrement le financement de la lutte contre les changements climatiques en respectant leurs engagements. Ceux qui n'ont pas encore pris d'engagement devront leur emboîter le pas et prendre un engagement ambitieux en matière de financement de la lutte contre les changements climatiques aussitôt que possible.
- 2. Accroître le financement de l'adaptation :** L'article 9.4 de l'Accord de Paris stipule que la fourniture de ressources financières accrues devrait viser à parvenir à un équilibre entre l'adaptation et l'atténuation. Dans ce contexte, et prenant acte de l'initiative du Secrétaire général des Nations Unies en faveur d'une plus grande part du financement public pour l'adaptation, les pays développés reconnaissent la nécessité d'un financement accru de l'adaptation et continueront donc d'augmenter le financement de l'adaptation afin de parvenir à un meilleur équilibre entre le financement de l'atténuation et celui de l'adaptation. À cet

⁹ OCDE (2021), Scénarios prospectifs du financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés en 2021-2025 : Note technique, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/a0655be2-fr>.

¹⁰ Comme indiqué dans plusieurs décisions (2/CP.15, 1/CP.16, 4/CP.18, 3/CP.19), le financement proviendra d'une grande variété de sources, publiques et privées, bilatérales et multilatérales, y compris des sources de financement de recharge, pour soutenir l'atténuation et l'adaptation dans le cadre d'une action significative et transparente des pays en développement.

égard, les pays du G7 se sont engagés en juin à augmenter le financement de l'adaptation et un certain nombre de pays développés ont déjà annoncé des plans précis pour augmenter de manière importante leur financement de l'adaptation. Une approche pratique d'augmenter le financement de l'adaptation est poursuivie par le Groupe informel de champions du financement de l'adaptation. L'objectif de ce groupe est d'augmenter la part totale du financement de la lutte contre les changements climatiques consacrée à l'adaptation et à la résilience, d'encourager d'autres pays développés à se joindre à cet effort et de plaider pour un meilleur accès au financement pour l'adaptation. En plus de ces efforts visant un meilleur équilibre, les pays développés continueront d'intensifier leurs efforts pour cibler les financements sur les principales priorités des pays en développement.

3. Prioriser les niveaux de financement sous forme de subventions pour les plus pauvres et les plus vulnérables :

Différents types de financement de la lutte contre les changements climatiques sont utilisés en réponse aux divers besoins et diverses priorités des pays en développement et à leurs objectifs climatiques. Conformément à l'Accord de Paris, les pays développés reconnaissent, en particulier dans le contexte de la pandémie de COVID-19, que les subventions et autres formes de financement hautement concessionnelles sont importantes, en particulier pour les bénéficiaires les moins aptes à mobiliser des ressources nationales et autres types de ressources financières. Les pays développés continueront donc de prioriser les ressources sous forme de subventions, dans le cadre d'une grande variété d'instruments financiers, afin que les outils financiers les plus appropriés soient utilisés au niveau de projets. À cet égard, les pays développés reconnaissent également la nécessité particulière de soutenir les pays et les communautés les plus vulnérables. En outre, les pays développés reconnaissent le rôle essentiel que jouent les prêts et le financement en fonds propres ainsi que les instruments de réduction des risques dans la mobilisation de financements privés et visent donc à continuer à donner la priorité à ces instruments conformément aux critères de développement.

4. S'attaquer aux obstacles à l'accès au financement de la lutte contre les changements climatiques :

Les pays développés reconnaissent que l'accès au financement de la lutte contre les changements climatiques est difficile pour les pays en développement qui ne disposent pas de capacités suffisantes. Dans ce contexte, il est essentiel que les pays en développement et les pays développés continuent d'améliorer la cohérence, la coordination et de travailler en étroite collaboration pour trouver des moyens d'améliorer l'accès au financement de la lutte contre les changements climatiques par des canaux bilatéraux et multilatéraux, notamment en continuant d'améliorer les environnements propices. Des initiatives telles que le *NDC Partnership*, le réseau *Climate Finance Access Network* du *Rocky Mountain Institute* et le *Taskforce on Access to Climate Finance* entreprennent des efforts de collaboration pour renforcer la capacité des pays à accéder au financement de la lutte contre les changements climatiques. Le Fonds d'adaptation¹¹ et le Fonds vert pour le climat soutiennent déjà les entités à accès direct et les pays développés vont accroître leurs efforts pour améliorer les approches d'accès direct, notamment en continuant de soutenir ces fonds pour qu'ils fassent davantage pour améliorer l'accès. Les pays développés collaboreront étroitement avec les BMD et les institutions de financement du développement afin d'élaborer des mesures concrètes pour accélérer la vitesse et l'efficacité de leurs processus. Les pays développés reconnaissent également l'importance de canaliser le financement climatique bilatéral de manière à renforcer les capacités et l'expérience à long terme dans les pays. En outre, le *Taskforce*

¹¹ Récemment, le conseil d'administration du Fonds d'adaptation a décidé de faire passer le plafond par pays de 10 à 20 millions de dollars américains par pays admissible et a invité les pays en développement à accréditer jusqu'à deux entités d'accès direct admissibles.

on Access to Climate Finance, dirigé par le Royaume-Uni et la République des îles Fidji, offre l'occasion d'aborder les obstacles à l'accès au financement de la lutte contre les changements climatiques et d'aligner les investissements sur les plans et les priorités des pays vulnérables et en développement.

- 5. Renforcer le mécanisme financier de la CCNUCC et de l'Accord de Paris :** Les pays développés visent à augmenter le financement de la lutte contre les changements climatiques pour les fonds du mécanisme financier de la CCNUCC et de l'Accord de Paris tout en notant que le financement fera l'objet de négociations dans le cadre des reconstitutions des fonds dans les années à venir. En particulier, les Parties doivent travailler ensemble pour assurer l'intégration du climat dans le cadre de la huitième reconstitution du Fonds pour l'environnement mondial (FEM-8), et pour améliorer l'efficacité du Fonds vert pour le climat, afin d'accélérer le soutien aux projets climatiques ambitieux et le processus d'approbation des politiques qui contribuent à améliorer l'efficacité de l'accès et du décaissement des fonds.
- 6. Travailler avec les BMD pour augmenter et améliorer le financement de la lutte contre les changements climatiques :** Les BMD jouent un rôle clé dans la mise en œuvre et la mobilisation du financement de la lutte contre les changements climatiques, représentant 30 milliards de dollars américains en 2019 sur l'objectif total de 100 milliards de dollars américains. Afin de renforcer davantage le financement public multilatéral de la lutte contre les changements climatiques, les pays développés continueront de collaborer avec les BMD, les institutions de financement du développement et les pays en développement au sein de leurs conseils d'administration respectifs afin de mettre en œuvre une action transformatrice en matière de changement climatique. Les pays développés continueront d'exhorter les BMD d'accroître leur portefeuille de financement de la lutte contre les changements climatiques, de produire et à communiquer des actions concrètes qui amélioreront la mobilisation des financements privés pour le climat, et de condenser les calendriers pour aligner leurs opérations avec l'Accord de Paris, tout en se tournant vers leurs pairs pour adopter des pratiques exemplaires, notamment en ce qui a trait à des investissements catalytiques de réduction des risques.
- 7. Améliorer l'efficacité de la mobilisation des financements privés :** Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour renforcer la mobilisation des financements privés et veiller à ce que les obstacles existants¹² à la mobilisation du secteur privé soient levés, notamment par une collaboration étroite avec les pays en développement et un soutien au renforcement des capacités pour l'élaboration de stratégies à long terme et leur intégration dans les processus de planification nationale. Dans ce contexte, les pays développés reconnaissent que l'absence d'une stratégie globale de mobilisation du secteur privé et l'insuffisance des instruments financiers a ralenti la mobilisation. Les pays développés visent donc à développer une stratégie cohérente pour améliorer collectivement l'efficacité de la mobilisation des financements privés. Les pays développés soutiendront les approches novatrices et de nouveaux instruments financiers pour mobiliser le secteur privé dans des domaines et des régions qui ne sont pas encore suffisamment couverts, notamment en ce qui concerne l'adaptation. Parallèlement, les pays développés cherchent à appuyer les efforts des pays en développement afin de bâtir leur capacité institutionnelle et les cadres réglementaires, tout en travaillant avec nos pays partenaires pour améliorer les environnements propices. En outre, les pays développés reconnaissent la nécessité d'améliorer la collaboration avec le secteur privé pour accroître la mobilisation des financements privés.

¹² Il s'agit notamment d'obstacles liés à des risques élevés, à l'absence de projets prêts à l'investissement, à des environnements propices aux investissements moins favorables et à la faible sécurité des retours sur investissement au-delà des domaines conventionnels, comme le secteur de l'énergie.

- 8. Rendre compte de nos progrès collectifs en toute transparence :** Conformément à leur engagement à faire preuve d'une transparence totale, les pays développés présenteront en 2022 un rapport sur les niveaux agrégés de financements climatiques fournis et mobilisés par les pays développés en 2020, en partenariat avec l'OCDE. En outre, les pays développés veilleront, en collaboration avec l'OCDE, à fournir des rapports sur une base régulière sur l'état du financement de la lutte contre les changements climatiques. Les pays développés voient la nécessité des mesures visant à améliorer de manière significative la transparence des rapports dans le cadre de la CCNUCC par la finalisation du cadre de transparence renforcée lors de la COP26.
 - 9. Évaluer et s'appuyer sur les leçons apprises :** Les pays développés entreprendront une analyse approfondie de leur financement de la lutte contre les changements climatiques afin de tirer des leçons apprises pour mieux comprendre les défis à relever en vue d'atteindre l'objectif des 100 milliards de dollars américains, afin de leur permettre de tirer parti de leur expérience et de faire mieux à l'avenir. La perspective du bénéficiaire est également essentielle afin de garantir de cerner les possibilités d'améliorer l'efficacité du financement de la lutte contre les changements climatiques futur afin d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Les pays développés attendent avec intérêt de collaborer de manière constructive avec les pays en développement à cet égard.
- 10. Tenir compte de la nécessité d'une transition financière plus large pour mettre en œuvre l'alinéa 2.1(c), de l'Accord de Paris :** Les pays développés sont convaincus qu'un effort mondial est nécessaire, conformément à l'objectif de l'alinéa 2.1(c), de l'Accord de Paris – rendant les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques. Les décisions d'investissement prises aujourd'hui peuvent potentiellement enfermer le monde dans des économies et des marchés financiers à fort taux de GES et mal adaptés. En outre, un certain nombre d'institutions financières se sont engagées à prendre des mesures pour aligner leurs portefeuilles sur l'objectif de l'Accord de Paris, comme la *Glasgow Financial Alliance for Net Zero*. La dette élevée et les vulnérabilités climatiques entraînent une hausse des coûts d'emprunt sur les marchés internationaux. Les pays développés ont donc l'intention d'accorder une plus grande importance à appuyer des activités qui se concentrent sur le déplacement des flux financiers conformément à l'alinéa 2.1(c) de l'Accord de Paris.

Cette liste de mesures n'est pas exhaustive. Les pays développés chercheront à résoudre un certain nombre de questions supplémentaires dans la mise en œuvre et la mobilisation du financement de la lutte contre les changements climatiques jusqu'en 2025. En outre, nous continuerons de participer avec les pays en développement et d'autres parties prenantes et partenaires clés afin de garantir que le financement de la lutte contre les changements climatiques soit mis en œuvre de manière efficace, efficiente et à grande échelle.

ANNEXE – EXPLICATION MÉTHODOLOGIQUE

Les informations sur la méthodologie et les hypothèses présentées dans le Plan de mise en œuvre peuvent être trouvées dans une note technique produite par l'OCDE.

OCDE (2021), Scénarios prospectifs du financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés en 2021-2025 : Note technique, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/a0655be2-fr>.